Jeudi 13 Août. (N° 96.) 22e Année. — 1863.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . .	18 fr. » c.	Poste,	24 fr. » c.
Six mois, — . . .	10 »	—	13 »
Trois mois, — . . .	5 25	—	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements *demandés, acceptés* ou *continués*, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures	19 minutes	du matin,		Poste.
6 —	37 —	—		Direct.
9 —	04 —	—		Omnibus.
4 —	35 —	soir,		Express.
7 —	11 —	—		Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures	02 minutes	du matin,	Mixte (prix réduit).
7 —	52 —	—	Omnibus-Mixte.
9 —	50 —	—	Express.
4 —	54 —	soir,	Direct.
5 —	47 —	—	Omnibus.
9 —	57 —	—	Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au Bureau du Journal, place du Marché-Noir, et chez MM. Gaultier, Javaud et Milon, libraires.

Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Nous commençons à connaître l'impression produite en Europe par la nouvelle de la proclamation de l'empire au Mexique. A Vienne, on assure que l'archiduc Maximilien acceptera la couronne qui lui est offerte ; à Londres, si nous en croyons le *Times*, on ne voit pas d'un œil trop défavorable l'établissement du protectorat français au Mexique, s'alliant au gouvernement des Etats confédérés, et contribuant à établir un plus juste équilibre politique dans l'Amérique du Nord ; à Madrid, on regrette sans doute qu'un prince espagnol n'ait pas été appelé au trône du Mexique, mais on n'a pas d'objections à faire à la fondation d'un gouvernement régulier qui s'appellera l'empire.

(La France).

Le *Times* attache une grande importance à l'arrangement qui vient de se produire au Mexique. Il aura suivant lui deux conséquences importantes ; il tendra constamment, en effet, à unir la France et l'Autriche et à désunir la France et le gouvernement fédéral d'Amérique. Cet évènement ne peut pas manquer de rapprocher la France et l'Autriche.

Le *Daily News* attaque la politique française au Mexique. Il croit que l'archiduc Maximilien n'acceptera pas le trône qui lui est offert.

La *Gazette de l'Allemagne du Sud* dit que l'acceptation du trône du Mexique par l'archiduc Maximilien prouverait une entente préalable entre l'Autriche et la France sur cette question et sur d'autres. — Havas.

On lit dans le *Moniteur de l'armée :*

Nous trouvons dans une lettre particulière de San Luis Potosi du 19 juin quelques détails intéressants :

Juarez est arrivé le 16 dans cette ville, où il a établi le siége de son gouvernement. Il s'occupe à faire des décrets et des proclamations qui produisent très-peu d'effet sur les populations. Il a convoqué le Congrès pour le 25 juillet, afin de laisser aux députés de toutes les provinces le temps de venir le rejoindre. Malgré ce soin, l'assemblée sera peu nombreuse. Il veut lui proposer d'annuler tous les actes faits à Mexico depuis son départ.

Juarez a frappé une contribution extraordinaire sur la ville et sur l'Etat de San Luis. Dans une proclamation adressée aux habitants, il dit qu'il a la conviction qu'on répondra à son appel, attendu qu'il y va du salut de la patrie.

Il est vivement préoccupé de l'arrivée des Français. Il a fait garder la route depuis Queretaro par un corps d'environ 2,000 guérilleros, afin d'être prévenu à temps et de pouvoir passer dans le Tamaulipas, d'où il lui sera facile de gagner les Etats-Unis ; car, malgré ses proclamations pompeuses, il ne se fait pas d'illusion, et il sait que sa cause est perdue.

Il ne fera pas un long séjour à San Luis, car déjà la dissension se met parmi ceux qui l'accompagnent, et après la saison des pluies il sera attaqué avec des forces considérables par l'armée mexicaine-alliée.

L'*Europe*, de Francfort, dit que le roi de Prusse a répondu de Gastein, le 4 août, à l'empereur d'Autriche pour lui expliquer son hésitation à se rendre à Francfort.

La même feuille donne l'analyse d'une dépêche, circulaire de M. de Bismark, en date du 9 août, dans laquelle les hésitations du roi sont devenues un refus. Le ministre prussien démontre l'inconvénient d'une conférence de souverains. Il veut qu'elle soit précédée d'une conférence des ministres des affaires étrangères dont il propose la convocation immédiate à Francfort. Le projet élaboré dans cette réunion serait soumis ultérieurement à une conférence de souverains.

M. de Bismark termine sa dépêche par une phrase significative. Je crains, dit-il, qu'en cherchant à amener immédiatement une plus grande union, l'Autriche ne compromette même celle qui existe actuellement. — Hvas.

Les correspondances de Saint-Pétersbourg signalent une certaine froideur dans les rapports du comte Pepoli, ambassadeur de Victor-Emmanuel, avec le gouvernement russe, depuis que le czar a refusé de commuer la peine de la transportation en Sibérie prononcée contre le prince italien Cairoli, pris les armes à la main parmi les insurgés dans le combat où a péri le colonel Nullo. Il paraît que le frère du prince Cairoli a obtenu l'autorisation d'accompagner le malheureux condamné jusqu'à Tobolsk.

On mande de Cracovie, le 11 août, que les deux détachements de Krysinski et de Wierzbicki (ce dernier commandé par Wagner), ont attaqué les Russes à l'improviste le 5 à Polichna, les ont poursuivis sur un parcours de deux lieues et leur ont fait éprouver des pertes sensibles.

Les Russes concentrent de toutes parts des forces aux environs de Janow. Les détachements polonais reçoivent de leur côté des renforts. — Havas.

Un télégramme de Shanghaï donne les nouvelles suivantes, à la date du 22 juin :

La tranquillité règne dans les environs de Shanghaï. L'armée impériale est devant Nankin. Les affaires du Japon sont provisoirement arrangées. L'hôtel de l'ambassade américaine a été brûlé. — Havas.

On a reçu des nouvelles de New-York, du 1er août :

Le gouvernement fédéral a décidé que la conscription serait effectuée de vive force à New-York. D'après le *Times*, les opérations commenceraient le 3.

Le bombardement du fort Wagner continue.

Le 29 juillet, les fédéraux ont élevé des batteries à la distance de 250 yards du fort. Ils ont aussi élevé une batterie à un peu plus d'un mille du fort Sumter. Le général Lee se trouve avec des forces considérables à Culpepper se disposant à la lutte. On dit que les confédérés sous les ordres de Johnston battent en retraite dans la direction de Mobile, et qu'une division fédérale est en marche sur cette ville. Des patrouilles de cavalerie font le service le long du Mississipi pour protéger la navigation jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Les confédérés ont évacué Lexington dans le Kentucky.

Un régiment confédéré garde le Rappahannock depuis Frédériksburg jusqu'à Eleys.

On assure que les fédéraux se sont emparés

FEUILLETON.

LES MYSTÈRES DE LA CONSCIENCE.

(*Suite.*)

XV.

Cette journée commencée dans le bruit et la joie se termina dans le silence et la tristesse.

Bamalec s'enferma dans sa chambre où il faillit étouffer d'une congestion sanguine. Il refusa de recevoir les adieux de ses invités ; ceux-ci se retirèrent en commentant diversement la singulière aventure qui rompait d'une manière si imprévue un mariage à la veille d'être consacré.

Les uns admiraient l'excessive probité de Maxime ; les autres la traitaient de ridicule Don Quichotisme ; et les uns et les autres, comme il arrive presque toujours à la foule abusée par les apparences, se trompaient complétement dans leur appréciation, faute de connaître le secret mobile qui avait déterminé la conduite du fiancé de Camille.

Après la secousse qui l'avait si rudement ébranlé, Maxime éprouva le besoin de la sollitude et du repos. Comme il allait quitter les Ravines, William lui présenta un portefeuille.

— Il renferme tous mes papiers, dit-il avec un superbe aplomb, vous les examinerez ou vous les ferez examiner. Si vous croyez devoir en exiger d'autres, je m'empresserai de vous les fournir.

— C'est bien, monsieur, repondit Maxime d'un ton de politesse un peu contrainte, je ne vous ferai pas trop attendre votre... héritage. Il me sera d'autant plus facile de vous le transmettre qu'il consiste pour la plus grande partie en inscriptions de rentes et en bons du Trésor.

— Vous êtes un homme charmant, Monsieur, et je m'attends de votre part aux plus généreux procédés ; comptez sur ma vive reconnaissance et sur mon dévoûment absolu.

— Aôh certainly, nous serons toujours très-requoinnaissants et très-dévoés à vos, ma gentille môsieur, ajouta Richard, contenant avec peine sa joyeuse émotion.

Maxime se hâta de se soustraire à ces témoignages de gratitude qui l'irritaient intérieurement. Il pressa en soupirant la main de Camille, celle d'Antonine ; puis ayant adressé un salut froidement cérémonieux aux deux prétendus Anglais, il se mit en chemin pour retourner au Stangala.

Il ne restait plus au salon que Richard et son frère, Camille et Mme Douvet.

Pendant quelques minutes, le silence régna parmi eux. Il devenait embarrassant, lorsque William le rompit. Avec l'instinct de parfait gentleman qui était en lui, il s'excusa d'avoir involontairement apporté le trouble aux Ravines.

— Je regrette, en vérité, mademoiselle, dit-il à Camille, que le hasard m'ait conduit ici. Il m'est pénible d'avoir fait fuir par ma présence le bonheur qui se préparait pour vous. Puis-je espérer que vous voudrez bien me pardonner ?

— Je vous pardonne aisément, monsieur ; car, quelque douloureux que soit à mon cœur le coup dont la destinée me frappe aujourd'hui, je la félicite d'avoir refusé de me rendre heureuse au détriment de vos intérêts et au mépris de la volonté d'un mort.

— Ah ! mademoiselle, vous êtes un ange !

— Aôh ! yes ! vos êtes tot à fait une véritable ange de bonne Dieu.

— Les anges sont au ciel, messieurs, répondit gravement Camille.

Et elle s'inclina pour se retirer. William la retint.

— Un mot encore, reprit-il. Après ce qui vient de se passer il convient sans doute que nous prenions ce soir même congé de vous. Recevez nos adieux, mademoiselle, et veuillez remercier pour nous monsieur votre père de sa bonne hospitalité.

— Je doute, messieurs, que vous trouviez un gîte convenable aux environs. Demeurez jusqu'à demain aux Ravines, la diligence qui passe devant notre habitation vous conduira à Roscoff.

— Nous sommes prêts à vous obéir, mademoiselle; promettez-nous cependant que M. Bamalec ne nous trouvera pas trop importuns.

— Mon père se couche de bonne heure et se lève au petit jour. Il sort de grand matin pour visiter ses métayers, et ne rentre que fort tard dans l'après-midi. Vous le voyez, c'est à peine s'il pourra s'apercevoir de votre séjour.

— Cette raison nous décide. Nous resterons ici jusqu'à demain. Il m'est doux, ajouta William en contemplant Antonine d'un air pensif, de rester quelques heures encore sous ce toit où j'ai entrevu...

Il n'acheva pas et parut embarrassé.

— La fortune ? demanda étourdiment la charmante veuve.

— Non, mieux que cela.

— Quoi donc, monsieur ?

des hauteurs qui sont derrière Frédériksburg. — Havas.

Lundi a eu lieu, à la Sorbonne, la distribution des prix aux élèves des lycées et colléges de Paris et de Versailles. Sur l'estrade d'honneur, on remarquait M. Dumas, sénateur; M. Nisard; Mgr Darboy, archevêque de Paris; le maréchal Magnan; M. Seguin, secrétaire-général de la préfecture de la Seine.

M. Duruy, ministre de l'instruction publique, a prononcé un discours qui a été fort applaudi. Nous en reproduisons la fin qui a une signification toute particulière :

« Par un décret, auquel j'ai été heureux d'attacher mon nom, des garanties ont été assurées à la magistrature de l'enseignement. Un autre décret a rendu à la philosophie « ses droits et son honneur ». L'Université a reconnu là son vieil esprit, qui est celui de la France et de nos modernes sociétés; elle a répondu à la libéralité de l'Empereur en envoyant à l'agrégation nouvelle quarante-huit de ses meilleurs combattants.

» J'ai l'ordre encore, Messieurs, de vous annoncer que la bifurcation est supprimée en troisième, que le baccalauréat scindé est aboli en seconde, et qu'afin de mettre le cours d'histoire des élèves de philosophie au niveau du grand enseignement qui sera donné dans leur classe, le professeur fera l'histoire générale de l'Europe depuis 1789 jusqu'à nos jours.

» Lorsque au bout de la dernière année d'études nous ouvrons devant nos élèves les portes du lycée, ils entrent dans l'inconnu. Fort au courant des choses de Sparte, d'Athènes et de Rome, ils savent encore ce qu'étaient un manoir féodal et l'Œil-de-Bœuf de Versailles; mais ils ignorent la société dont ils deviennent les membres actifs, son organisation, ses besoins, ses désirs, les grandes lois qui la régissent, et quel esprit de justice l'anime et la conduit.

» Les meilleurs sont, par leurs études, contemporains du siècle de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV; aucun ne l'est de Napoléon III. De là, tant d'ignorance des choses au milieu desquelles ils sont destinés à vivre, tant d'erreurs et de déceptions, tant d'hommes enfin qui ne sont ni de leur temps ni de leur pays. Nous avons, messieurs, une éducation *classique*, ce qui est un bien; mais nous nous n'avons pas une éducation *nationale*, ce qui est un mal. L'Empereur a voulu y pourvoir.

» Chers élèves,

» Par une heureuse fortune, il m'a été donné de voir de près celui sur qui les yeux du monde sont fixés et qui, de tous les princes, aime le plus et pratique le mieux les études. Croyez en un homme qui n'a jamais flatté personne. Vous qui êtes la France de l'avenir, vous pouvez porter haut la tête et vos espérances, car celui qui tient dans ses puissantes mains les destinées de notre pays est un grand cœur et une noble intelligence. Messieurs, l'homme le plus véritablement libéral de l'empire, c'est l'Empereur. »

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur*, après avoir rendu compte des courses du Pin, ajoute :

L'Empereur est retourné au Pin, salué par la foule, qui l'acclamait.

Le soir, l'Empereur a réuni à sa table les autorités du département, ainsi que les présidents des sociétés hippiques. On apprit alors que Sa Majesté, voulant améliorer le sort des habitants du Pin, avait décidé la création d'un nouveau village, édifié sur un terrain concédé, qui doit réunir une église, une mairie et une école. Cette nouvelle, bientôt connue, fut accueillie avec joie : on comprit que, grâce à cette pensée généreuse de l'Empereur, le sort des petits villages isolés, au milieu desquels s'élève le château, allait aussitôt s'améliorer.

A neuf heures, un feu d'artifice a été tiré sur la pelouse, en présence de plus de 100,000 spectateurs.

L'Empereur a quitté le haras du Pin ce matin lundi, après avoir conféré la croix d'officier de la Légion-d'Honneur à M. le marquis de Croix. M. Cabarrus, sous-préfet d'Argentan, M. de la Houssaye, directeur du haras du Pin, et M. le curé d'Argentan ont été nommés chevaliers. Sa Majesté a daigné remettre elle-même les insignes à M. le curé d'Argentan. Le train impérial a repris le chemin de Paris. Pendant tout le voyage et à chaque station l'Empereur a été salué par les plus vives acclamations. Partout la foule insistait pour le voir.

— La reine Victoria est partie le 10 août pour l'Allemagne. Elle sera de retour en Angleterre le 10 septembre.

— Le comité polonais de Paris a offert au prince Napoléon, en reconnaissance de ses sympathies pour la Pologne, un tableau qui représente une des scènes actuelles de l'insurrection.

— D'après l'*Indépendance belge*, il serait question de la création prochaine d'un nouveau ministère au profit de M. le sénateur Piétri. Ce ministère prendrait le titre de ministère de l'ordre public, et la préfecture de police deviendrait une direction générale.

— On va essayer dans les expériences de Cherbourg, sur le vaisseau cuirassé le *Magenta*, un canon de marine se chargeant par la culasse, qui a été fait sur les dessins de l'Empereur.

— Le livre de M. Renan nous fait craindre une avalanche d'ouvrages du même genre. Je ne parle pas des brochures, des critiques.... mais voilà que les chercheurs se mettent de la partie. Encouragés par un succès dont nous n'avons jamais été disposés à féliciter l'ancien élève de Saint-Sulpice, ils veulent remettre en lumière quelques-unes des productions les plus excentriques de l'Allemagne, très-friande, on le sait, de discussions religieuses. On parle, entre autres, de la *Mort de Jésus-Christ*, œuvre d'un cerveau malade qui appartenait à la secte des Esséniens. On devrait bien laisser dans les rayons des bibliothèques, ces dissertations sans utilité qui ne peuvent avoir d'autres résultats que de troubler certaines consciences et de ranimer de dangereuses polémiques.

— Il y a quelques jours, arrivait à la gare d'Orléans, sous la garde de deux gendarmes qui le conduisaient à Tours, un individu évadé de Cayenne.

Il paraît que quatre condamnés, dont celui-ci faisait partie, étaient parvenus à s'échapper de notre colonie pénitentiaire. Trois sont morts en route de fatigue et de misère; le quatrième, celui que nous avons vu, a été pris à l'hospice d'Etampes, où il était entré malade.

On croit que cet homme est originaire du département d'Indre-et-Loire, et qu'il a été condamné par la cour d'assises de Tours aux travaux forcés pour vol et tentative d'assassinat. Comme tout mauvais cas est niable, l'évadé de Cayenne prétend être victime d'une erreur, mais malheureusement pour lui, le signalement très détaillé que lui ont opposé les gendarmes, et un signe particulier très-caractéristique — une tache dans l'œil — ne lui permettent guère d'échapper à une constatation d'identité des plus concluantes.

Chronique Locale.

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, vient d'adresser à MM. les préfets la circulaire suivante :

Paris, 3 août 1863.

Monsieur le préfet,

Au nombre des questions qui se rattachent à l'exécution du décret du 22 juin dernier sur la boulangerie, une des plus importantes est celle de l'apport et de la vente du pain dans les villes par les boulangers forains.

Avec le système de liberté qui va être appliqué à partir du 1er septembre prochain, le commerce de la boulangerie foraine devient un des éléments essentiels du régime nouveau. Il est appelé, en effet, à contribuer d'une manière efficace au développement, dans la vente du pain, d'une concurrence qui seule peut produire, au point de vue de la quantité et du prix de la denrée, des résultats favorables aux intérêts des consommateurs.

Les règlements concernant la boulangerie foraine devront être combinés désormais de manière à lui accorder toutes les facilités nécessaires pour l'approvisionnement des villes. Dans ce but, il importe non-seulement que la vente sur les marchés publiques puisse se faire en toute liberté et puisse prendre toute l'extension désirable, mais aussi que l'apport et la vente du pain à domicile, la formation des dépôts et l'établissement de boutiques en ville par les boulangers du dehors n'éprouvent aucune entrave.

Je vous prie donc, monsieur le préfet, de vouloir bien adresser à MM. les maires les instructions nécessaires pour qu'ils entrent dans cette voie, soit en rapportant les règlements et dispositions de police municipale qui apporteraient dans leurs communes des restrictions au commerce des boulangers forains, soit en donnant à ces industriels un accès plus large sur les marchés publics.

Je vous serai obligé de me rendre compte très-exactement de toutes les mesures qui seront prises à cet égard.

Recevez, etc.

Le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics,

ARMAND BÉHIC.

Le 5 août, vers sept heures du matin, un incendie a eu lieu au bourg de Vezins, dans une maison occupée par un sieur Pland, journalier.

Au moment où l'incendie se déclarait, le sieur Pland, sa femme et deux de leurs enfants étaient absents, et se trouvaient dans la campagne, occupés à glaner. Le mobilier qui garnissait cette maison a été complètement détruit, et cette famille, déjà indigente, est réduite à une affreuse misère.

Pour comble de malheur, deux autres enfants du sieur Pland, qui se trouvaient dans l'habitation quand le feu a éclaté, n'ont pu s'échapper et ont péri dans les flammes; l'un était âgé de six mois, l'autre de 28. Ils avaient été laissés à la garde d'une de leurs sœurs, âgée d'environ huit ans, qui s'est sauvée à la vue du feu.

Cet incendie est, sans aucun doute, dû à l'imprudence de ces enfants qui auront joué avec des allumettes chimiques. Une quête a été faite dans le bourg de Vezins, pour venir en aide à la famille.

On écrit de Niort :

« Mardi soir, vers neuf heures et demie, des cris : Au feu! ont jeté l'alarme dans notre ville. Notre population s'est portée d'abord sur la place Saint-Jean, où une colonne de flammes avait été remarquée, puis ensuite dans le faubourg de Fontenay. Mais nulle part on ne put découvrir la trace d'un incendie. Cependant une foule de personnes avaient la certitude d'avoir vu une flamme très-intense paraître subitement dans la direction du sud-ouest, en lançant une quantité prodigieuse d'étincelles. Ce fait paraît exact. On assure qu'à neuf heures

---

— Le bonheur!

Antonine ne pouvait se méprendre sur le sens de ce mot. Son front s'empourpra, son sein battit avec précipitation.

Elle était heureuse de voir que la perspective d'une belle fortune ne changeait rien à la romanesque passion qu'elle croyait avoir inspirée à William.

— Noble cœur! pensa-t-elle avec enthousiasme. En lui, l'intérêt ne saurait altérer l'amour!

Pour la seconde fois Camille remarqua la vive impression que le jeune étranger produisait sur son amie. Elle devina le sentiment qui naissait dans l'âme exaltée d'Antonine, et, particularité bizarre, elle en conçut instinctivement une sorte d'effroi.

Cédant à l'influence de cette crainte, sans raison apparente, elle s'inclina de nouveau devant les deux hommes, et quitta le salon en entraînant la jeune femme encore frémissante d'une émotion qu'elle n'avait pas la force de dissimuler.

— Un quart d'heure plus tard, Richard et William se promenaient à travers la campagne sur les hauteurs escarpées qui se relient aux montagnes de l'Arrée.

Le soleil, à son déclin, venait de disparaître sous de grands nuages noirs, le vent soufflait par bruques raffales, les hirondelles rasaient le sol en poussant des cris de détresse.

Tout annonçait l'approche d'un orage. Mais absorbés dans leur entretien, nos promeneurs ne remarquaient point ces symptômes menaçants. Ils marchaient sans but, longeant les sinuosités du terrain en s'éloignant des Ravines.

— En vérité, c'est de la fantasmagorie! disait William! Quoi! nous allons posséder un million! Un million!

— Dam! à moins que cet honnête monsieur Maxime ne se rétracte, cela me paraît tout-à-fait certain.

— Comprends-tu cette conduite-là, toi? Il hérite sans contestation possible, et il lui prend la fantaisie de me faire cadeau de son héritage, sous prétexte que le bonhomme Tréhouart le destinait à un William Maxwell quelconque. Ah! ça, mais c'est de la folie!

— Parbleu!... Voilà pourtant où conduit la vertu, mon cher. La vertu est un dérangement de l'esprit qui mène tôt ou tard à Charenton.

— A ce compte, nous sommes parfaitement sûrs de n'entrer jamais dans cette maison d'aliénés.

— Qui sait! Un jour, peut-être, serons-nous capables de quelque grand acte de probité.

— Tu es un profond docteur, Richard. Mais tu me parais un peu trop compter sur le million. Ne ressens-tu donc aucune inquiétude?

— Moi? non. Pourquoi serais-je inquiet?

— Ce Maxime ne soumettra-t-il pas mes papiers à un examen très attentif? Ne s'apercevra-t-on pas ainsi qu'ils sont faux?

— Allons donc! ils sortent des mains les plus habiles de Londres. Je les ai payés assez cher pour qu'ils passent pour authentiques.

— Mais peut-être exigera-t-on un supplément de preuves constatant mon identité? Peut-être ira-t-on aux informations en Angleterre.

— Je n'en crois rien.

— Pourquoi cela?

— D'abord parce qu'il n'y a aucun motif sérieux de nous suspecter; ensuite, parce que, soit qu'il se défie de son courage, soit qu'il ait l'impatience d'étaler son désintéressement, notre original m'a paru disposé à se dépouiller le plus tôt possible de la succession.

— Ah! puisses-tu ne pas te tromper!

— Tiens, je parie que demain, après-demain, au plus tard, nous ferons un millionnaire à nous deux.

— Ta confiance me gagne. Je ne tiens pas le pari.

— Eh pardieu, tu as raison, car tu perdrais. Tu es d'ailleurs trop heureux en amour, cher Lovelace, pour ne pas être malheureux au jeu.

— C'est possible. Le fait est que ma jolie veuve est charmante avec moi. Je suis bien sûr de l'épouser.

— Parbleu! elle t'adore, c'est visible!

— Je te chargerai de faire bientôt la demande.

— Soit. Je m'acquitterai de cette mission délicate avec toute la dignité britannique que tu me connais. Madaime, je avais l'honneur de demander à vos la main de vos pour le cousine à moa, etc., etc. Ce sera conditionné dans les règles du plus pur baragouin, sois tranquille.

— En vérité, reprit William, je crois rêver quand je pense que je vais être riche, marié, heureux enfin, selon les lois régulières de la société. Décidément, il y a une Providence pour les gens comme nous.

— Sans aucun doute, mon bon. C'est la providence du diable, un gaillard plus influent et plus fort qu'on ne le croit généralement.

— Dieu ou diable, qu'importe! pourvu que l'être mystérieux qui préside à nos destinées nous conduise au succès.

et demie, un météore, qui avait la forme d'une énorme boule de feu et qui traçait un sillon de flammes dans le ciel, parut à l'ouest et tomba tout-à-coup dans la direction du faubourg de Ribray, en lançant une immense lueur.

» Plusieurs personnes, qui n'avaient pas remarqué la marche du météore dans le ciel et qui n'avaient vu que la colonne de feu qui accompagna sa chute, crurent à un incendie. De là une fausse alerte qui a mis sur pied toute la ville.

» On sait que le mois d'août est une époque de l'année où les aérolithes sont très-nombreux. Après la chute du météore, on a remarqué que le ciel, dans la région du couchant, est resté pendant près d'une heure coloré d'une teinte lumineuse d'un jaune très-vif. Pendant le reste de la nuit, on a vu une grande quantité d'étoiles filantes. Ces phénomènes météorologiques n'ont qu'une cause très-naturelle et n'indiquent aucune perturbation atmosphérique. »

COURSES DE SAUMUR.

PROGRAMME DE 1863.

Deux jours 6 et 8 septembre.

PREMIER JOUR, DIMANCHE 6 SEPTEMBRE.

1° *Prix de Circonscription : 800 fr. donnés par la Société des Courses,*

Pour chevaux entiers et juments, de 3 ans et au-dessus, appartenant à l'arrondissement de l'Ouest (*Conditions de l'arrêté du 8 novembre* 1850). Le gagnant d'un prix de circonscription portera 1 kilog. de surcharge; de deux ou de plusieurs de ces prix, 1 kilog. 1/2. — Distance : 2,000 mètres en une épreuve.

2° *Un objet d'art donné par S. Exc. le Ministre de la Guerre,*

Pour MM. les Lieutenants et Sous-Lieutenants, montés sur des chevaux de carrière.

3° *Un objet d'art donné par S. Exc. le ministre de la Guerre,*

Pour MM. les Lieutenants et Sous-Lieutenants, sur leurs chevaux d'armes.

4° *Un objet d'art donné par la ville de Saumur,*

Pour MM. les Sous-Maîtres de manége, montant des chevaux de carrière.

5° *Steeple-chase militaire. — Un objet d'art de 1,200 fr. donné par l'Admnistration des Haras. — Course militaire.*

Pour MM. les Officiers en garnison à Saumur, Angers, Tours, Vendôme, Poitiers. — Distance : 1,500 mètres avec huit obstacles à franchir. — Poids à volonté. — Ne pourront courir que les chevaux d'armes nés et élevés en France et inscrits sur les contrôles.

Les engagements seront reçus jusqu'à l'avant-veille de la course, avant 4 heures du soir, et se feront par lettres cachetées et affranchies, adressées à MM. les commissaires des Courses, haras de l'École de Saumur. — La tenue de courses sera de rigueur.

6° *Steeple-chase (gentlemen-riders). — 2,000 fr. donnés par la Société des courses et MM. les Officiers de l'École impériale de cavalerie,*

Pour chevaux entiers, hongres et juments, de 4 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays. — Entrée : 100 fr., moitié forfait. — La moitié des entrées au second. — Poids : 75 kilog. — Tout cheval ayant gagné, en un ou plusieurs steeple-chase ou courses de haies, une somme de 5,000 fr., portera 3 kilog.; de de 6,000 fr. et au-dessus, 5 kilog.; si ces sommes ont été gagnées en Angleterre, la surcharge sera double. Tout cheval né en France jouira d'une modération de poids de 3 kil., de 5 kilog., s'il est né et élevé dans l'Ouest. Tout officier de l'armée française aura une modération de poids de 3 kilog., et de 5 kilog. s'il n'a jamais gagné un steeple-chase de 1,000 fr. Tout vainqueur de 5,000 fr. n'aura droit à aucune modération de poids. — Distance : 4,500 mètres environ; 20 obstacles à franchir. — Cinq engagements ou pas de course. — Les engagements pour cette course seront reçus chez M. Vallon, directeur du haras et de l'École de cavalerie, jusqu'au 15 juillet prochain, 4 heures du soir.

LUNDI 7 SEPTEMBRE,

CARROUSEL

De l'Ecole Impériale de Cavalerie.

DEUXIÈME JOUR, MARDI 8 SEPTEMBRE.

1° *Prix du Conseil général de Maine-et-Loire : 1,200 fr.,*

Pour chevaux entiers et juments, de 3 ans et au-dessus, nés et élevés dans le département de Maine-et-Loire, et ayant conservé, jusqu'à l'instant de la course, leur qualification de chevaux de l'Ouest. — Poids du règlement de l'Ouest. — Entrée : 20 fr., pour le deuxième arrivant. — Distance : 4,000 mètres en une épreuve.

2° *Un objet d'art donné par la ville de Saumur,*

Pour MM. les Sous-Officiers, élèves-instructeurs, montant leurs chevaux d'armes.

3° *Un objet d'art donné par la ville de Saumur,*

Pour MM. les Sous-Officiers titulaires de l'École impériale de cavalerie, montant leurs chevaux d'armes.

4° *Steeple-chase (gentlemen-riders). — Un objet d'art donné par la ville de Saumur.*

Pour chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, de 4 à 7 ans inclusivement, nés et élevés dans l'arrondissement de l'Ouest. (*Conditions de l'arrêté ministériel du 3 mai* 1856). Distance : 3,000 mètres environ et 15 obstacles à franchir. — Les engagements pour cette course seront reçus chez M. Vallon, directeur du haras de l'Ecole impériale de cavalerie, jusqu'au 1er septembre, avant 4 heures du soir.

5° *Prix du chemin de fer. — Steeple-chase (gentlemen-riders). — 1,000 fr., dont 500 fr. donnés par la Compagnie du chemin de fer d'Orléans et 500 fr. donnés par la Société des courses,*

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays. — Poids commun : 67 kil. 1/2. — Entrée : 40 fr. pour le deuxième arrivant. — Les chevaux nés en Angleterre porteront 2 kil. de surcharge. — Le vainqueur d'une course de haies ou d'un steeple-chase de 1,000 fr. portera 2 kilog. de surcharge, de 2,000 fr., 3 kil., de 4,000 fr., 5 kilog.; le vainqueur de deux ou plusieurs de ces prix, 4 kilog. — Les chevaux nés et élevés dans l'Ouest porteront 3 kil. de moins. — Distance : 4,100 mètres environ et 15 obstacles à franchir. — Cinq engagements ou pas de course. — Les engagements pour cette course seront reçus chez M. Vallon, directeur du haras de l'École impériale de cavalerie de Saumur, jusqu'au 15 juillet, avant quatre heures du soir.

6° *Steeple-chase (2e catégorie). — 3,000 fr. offerts par l'Administration des haras, et divisés en deux prix : 2,000 fr. et les entrées au premier, 1,000 fr. au second.*

Pour chevaux hongres et juments de demi-sang, nés et élevés en France, âgés de 4 à 8 ans inclusivement. — Entrée : 100 fr., moitié forfait. — Poids commun : 4 ans, 73 kil., 5 ans et au-dessus, 76 kilog. — Distance : 4,000 mètres environ, et 20 obstacles. — Le cheval ayant gagné 20,000 fr. est exclu; le gagnant de 15,000 fr. porte 6 kilog. de surcharge, de 7,000 fr., 4 kilog., de 3,000 fr. 2 kilog. — Les gentlemen courant contre des jokeys reçoivent une modération de poids de 4 kilog. — Cette course sera réglée, pour les autres conditions, par l'arrêté ministériel du 2 septembre 1862. — Les engagements seront reçus jusqu'au 20 juillet, avant 4 heures du soir, et le forfait devra être déclaré le 2 septembre, à la même heure, par lettres cachetées et affranchies, adressées à M. Vallon, directeur du haras de l'École de cavalerie, à Saumur.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

Les engagements devront être faits par écrit et adressés à M. Vallon, directeur du haras de l'École impériale de cavalerie, le 4 septembre, avant-veille des courses, à 4 heures du soir, pour tous les prix, excepté toutefois pour ceux relativement auxquels l'époque des engagements est spécifiée au programme.

Tout engagement qui ne contiendrait pas le montant de l'entrée ou du forfait, la désignation du cheval engagé, les couleurs du cavalier, sera considéré comme nul.

Ne sont admis à monter dans les courses de gentlemen que les membres du Jockey-Club, de l'Ancien-Cercle, du cercle Agricole, du Cercle Impérial, du Cercle de la rue Royale, du Cercle de l'Union, du Cercle de Saumur, les Officiers de l'armée française en activité de service, les Officiers des haras impériaux ou les personnes admises par le comité des courses, sur la présentation de deux membres des cercles ci-dessus désignés ou de deux officiers de l'armée française ou des haras impériaux.

Saumur, le 31 mars 1863.

LES COMMISSAIRES SPÉCIAUX,

LÉON MAYAUD. VALLON. BARACÉ.
Cdant GUÉRIN.

Approuvé :

L'aide-de-camp, premier écuyer de l'Empereur, directeur général des haras,

Gal FLEURY.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES.

M. le Préfet de Maine-et-Loire,

M. le général CRESPIN, commandant l'École de cavalerie,

M. O'NEILL DE TYRONE, Sous-Préfet de Saumur, *présidents honoraires.*

MM. DU BAUT, maire du Coudray-Macouard, *président.*

GUÉRIN, chef-d'escadrons, écuyer en chef de l'École de cavalerie, *vice-président.*

TOUCHERON, secrétaire de la mairie de Saumur, *secrétaire-trésorier.*

DEMAREST, maire de Bagneux.

Le marquis de MAILLÉ.

Gustave DE FOS.

Léon MAYAUD.

Charles TROUILLARD.

LEBRECQ fils.

GUÉRIN, chef-d'escadrons, écuyer en chef de l'École de cavalerie.

ALLAVÈNE, capitaine.

VALLON, vétérinaire principal.

DE BOYSSON, lieutenant au 2e lanciers.

DE LA REDORTE, sous-lieutenant au 1er carabiniers.

DE LUR-SALUS, sous-lieutenant au 7e lanciers.

VILLE DE SAUMUR.

Le maire de la ville de Saumur informe ses administrés qu'à l'occasion de la solennité du 15 août, le marché se tiendra cette année le vendredi 14 dudit mois.

Hôtel-de-ville de Saumur, le 24 juillet 1863.

Le Maire,
CHEDEAU, adjoint.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

— Bien dit. A propos, est-ce que tu comptes te marier en France! hein! ce serait scabreux?

— Les formalités, en effet, y sont bien minutieuses. Bah! Ma fiancée est romanesque. Je la déciderai à partir pour l'Italie, où notre union sera bénie plus aisément Qu'en dis-tu ?

— C'est une idée ça. Bien entendu, quoique Anglais tu n'es pas protestant ?

— Fi donc! les Maxwell sont bons catholiques, mon cher.

— Alors il te faudra produire un acte de baptême. Où le prendras-tu ?

— La belle affaire! où tu as pris tous les papiers concernant ma famille infortunée.

— Juste ciel! s'écria Richard d'un air d'hypocrisie componctueuse, mais c'est un sacrilége que tu me feras commettre là. C'est chose grave, mon frère.

— Rassure toi, saint-homme, répliqua William sur le même ton.

Tout-à-coup, un effroyable coup de tonnerre retentit au-dessus de sa tête. Quoique peu accessible aux terreurs superstitieuses, il tressaillit violemment et parut suffoqué par l'émotion. Il ne tarda cependant pas à réagir contre le saisissement qui l'avait surpris et retrouva son assurance ordinaire.

— Mille démons! dit-il, je crois que j'ai eu peur!

— Bah! ce n'est pas de la peur, cela.

— Qu'est-ce donc, mon cher?

— C'est de la névralgie, voilà tout. Tu es si nerveux.

— Merci, Richard. Tu viens de tendre la perche à mon amour-propre qui se noyait. Tu es un brave garçon.

— Dans un quart-d'heure, dit Richard en riant, nos deux personnes courront le même danger que ton amour-propre, mon ami, si nous ne trouvons au plus vite un abri contre l'averse.

En effet, la pluie commençait à tomber avec impétuosité, toutes les cataractes du ciel s'ouvraient comme pour un nouveau déluge. Saturés du fluide électrique, les nuages s'enflammaient de minute en minute, et les éclats redoublés du tonnerre faisaient trembler les collines.

William et Richard cherchèrent du regard autour d'eux. Ils n'aperçurent ni un chaume, ni un arbre, ni un buisson.

— Nous sommes perdus! dit le premier d'un ton mélodramatique.

— Nous sommes sauvés, au contraire, répliqua le second avec la même emphase burlesque.

— Comment cela ?

— Suis-moi.

Ils s'avancèrent rapidement vers une de ces immenses excavations qui rappelle quelque ancien cataclysme.

XVI.

Creusé en entonnoir, ce précipice décrivait, jusqu'à une profondeur de dix mètres environ une pente rapide presque impraticable. Dans cette partie largement circulaire, où le granit perçait çà et là sous une couche de glaise, poussaient de longues herbes, des ajoncs épineux, des tiges rabougries de genêt, et se remarquaient quatre ou cinq sapins de petite taille, venus là par hasard, après avoir enfoncé avec peine leurs racines tortueuses dans les fractures du rocher.

Au-dessous de cet amphithéâtre verdoyant, l'abîme devenait aride se découpait brusquement à pic et plongeait dans un gouffre sans fond comme dans les entrailles invisibles d'un volcan éteint.

— Descendons dans ce trou, dit Richard tranquillement.

— Plaît-il ? dit William stupéfait. Ah! ça, tu crois donc que je suis fatigué de vivre ?

— Ne crains rien. Imite-moi. Nous serons bientôt à couvert.

Il se mit à ramper sur la pente en s'accrochant aux branches de genêt. Son frère n'hésita pas à s'aventurer sur ses traces. Après quelques minutes de cet exercice de couleuvre, ils arrivèrent devant l'orifice d'un trou à demi caché sous des broussailles, dans le repli le plus inaperçu de cet abîme béant.

— Entrons-là, dit Richard.

— Entrons-là, répéta William.

Des hiboux-grands-ducs étaient nichés dans cette retraite. Lorsqu'ils virent qu'on allait la leur disputer, ils s'enfuirent à tire d'ailes en poussant des cris de détresse.

— Comment savais-tu qu'il se trouvait ici une pareille tannière? demanda William à son frère, quand ils furent tous deux hors d'atteinte de la pluie qui tombait toujours à torrents.

— C'est facile à t'expliquer. J'ai aidé moi-même à la creuser, il y a une douzaine d'années, à l'époque où la bande des Rôdeurs de nuit occupait le pays de Morlaix à Saint-Pol de-Léon. Plus d'une fois mon père et moi nous avons dû notre salut à ce refuge, que nous seuls connaissions alors.

(La suite au prochain numéro.)

Dernières Nouvelles.

Londres, 11 août. — Le lieutenant Alfred Ayles, ancien garibaldien, maintenant agent du gouvernement national polonais à Londres pour les enrôlements, a été arrêté sur la poursuite du consul de Russie qui a demandé qu'on le punît conformément à la loi qui frappe les enrôleurs pour l'étranger. Le consul de Russie a commencé lui-même les poursuites contre Ayles, parce que le gouvernement anglais n'a pas encore pris de décision à cet égard.

Turin, 11 août. — On mande de Bari, le 11 : Hier, la bande de Crocco, forte de 130 hommes, a été attaquée par les troupes. Les brigands ont eu quatre morts et plusieurs blessés. La même bande a été encore battue près de Venosa.

Constantinople, 10 août. — Un incendie a complètement détruit le vieux Sérail. Beaucoup d'objets historiques et précieux sont devenus la proie des flammes. Quelques personnes ont péri. — Havas.

La maison *Colonie des Indes*, rue de Rivoli, 53, à Paris, envoie aux dames de province qui le demandent un beau choix d'échantillons de robes-foulards de l'Inde, riche et durable, depuis les prix de 25 francs, jusqu'à 120 francs. Elle expédie échantillons et marchandise, le tout franco. (476)

VACANCES DE 1863.

Français, latin, grec; — préparation au baccalauréat et aux écoles et bourses de l'Etat; — leçons particulières et en ville.

M. RIGAL, professeur, à la pension de Nantilly.

ETAT-CIVIL du 1er au 15 juillet.

NAISSANCES. — 1er, Anne-Marie-Louise Moreau, rue Royale. — 2, Angèle Davoine, rue de Nantilly; — 8, Léon Boron, rue Notre-Dame; — Maurice-Henri-Augustin Caillé, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 9, Henri Vesseron, place Saint-Pierre; — 13, Joseph-François-Henri Pierrat, quai Saint-Nicolas; — 17, Jean-Baptiste Masse, route du Cimetière; — 18, Félix Vassou, rue Notre-Dame.

MARIAGES. — 4, Charles Richardeau, propriétaire, et Pauline-Victorine Besnard, sans profession, tous deux de Saumur; — 6, Henri-Vincent-Armand Goislard, employé au chemin de fer, et Rose Brochard, sans profession, tous deux de Saumur; — Louis Besnard, menuisier, et Elisa-Constance Delanoue, sans profession, tous deux de Saumur; — 7, Jean-François Béoret, cavalier de manége, et Augustine-Jeanne Meignant, domestique, tous deux de Saumur; — 8, Eugène Leblanc, tailleur de pierres, et Mélanie Duval, ouvrière, tous deux de Saumur; — Toussaint Saint-Bénigne, journalier, et Euphrasie-Françoise Deloche, ouvrière, tous deux de Saumur; — 11, Eugène Dron, domestique, et Clarisse Danjou, domestique, tous deux de Saumur; — 13, Jean Tessier, peintre, et Eugénie Lemarchand, ouvrière, tous deux de Saumur; — Dewulf, cavalier de manége, et Marie-Céleste Tricot, femme de chambre, tous deux de Saumur; — 15, René Millon, tonnelier, et Pauline Desmier, couturière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 2, Jeanne Fouquereau, rentière, 68 ans, veuve de Mercier, Grande-Rue; — Affre, mort-né, rue Saint-Nicolas; — 3, Jeanne Delalande, rentière, 63 ans, célibataire, à la Providence; — 4, Louis Périgault, 5 mois, rue de l'Échelle; — Auguste Hamard, gendarme à pied, 28 ans, à Mayenne; — 11, René-Henri Benard, rentier, 70 ans, rue de la Fidélité.

BULLETIN FINANCIER.

Nous devons constater d'abord que d'une semaine à l'autre la situation de la place s'est bien améliorée.

Le 3 0/0 qui ferme à 67-45, a fait un jour 68 fr. Le Crédit Mobilier, que nous laissons à 1,075, s'est élevé jusqu'à 1,140. Il a eu un mouvement de 100 fr. depuis la semaine dernière.

Ainsi dans la période habituellement la plus calme de l'année, dans la morte-saison des affaires, au moment où la spéculation se repose et prend chaque année ses quartiers d'été, le marché est livré aux plus vives agitations, et nous marchons de surprise en surprise.

Il y avait moins de découvert sur les chemins de fer que sur la rente et sur le Crédit Mobilier; partout la hausse n'a été ni aussi vive ni aussi soudaine sur ces valeurs; cependant la semaine a été bonne aussi pour eux, et la plupart se sont relevés avec énergie. Les voitures ont revu le cours de 100 fr., d'où elles sont revenues il est vrai, à 96-25. Le Gaz parisien et les Transatlantiques sont restés fermes, le premier à 1,665, les secondes à 530.

En dehors des transactions qui ont pour objet les valeurs officiellement cotées, il existe en banque un marché très-actif sur quelques valeurs; ainsi on recherche beaucoup depuis quelque temps les actions du canal Cavour, que l'on considère, à bon droit, comme un placement de premier ordre. Le gouvernement italien leur garantit un revenu minimum de 6 0/0, et le remboursement au pair en 50 ans. Elles se traitent de 490 à 495 sur les places de Londres, Turin, Milan, Gênes et Genève. — J. Paradis.

P. GODET, *propriétaire-gérant.*

MAISON POLTI FRÈRES, A TOURS, 7, RUE ROYALE.

Nous engageons les nombreux étrangers qui parcourent en ce moment la Touraine à visiter les Magasins de *Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Bronzes d'art modernes* et *réduction de l'antique*, etc., etc., de MM. POLTI frères, à Tours.

Cet établissement, l'un des plus beaux et des plus importants qui existent en France, rivalise, par ses nombreux assortiments, par l'importance de ses affaires et par la modicité de ses prix, avec les premières maisons de la capitale.

SPÉCIALITÉ DE PARURES POUR MARIAGE. — PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Étude de Me LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

UNE TRÈS-JOLIE MAISON,

Située à Saumur, rue de la Chouetterie,

Avec un GRAND JARDIN en plein rapport; le tout occupé par M. Paul Lambert.

Entrée en jouissance à la Saint-Jean 1864.

S'adresser à Me LEROUX, notaire à Saumur. (433)

Etude de Me LAUMONIER, notaire à Saumur.

BELLE PROPRIÉTÉ

DE BRIACÉ

Située près Saumur, au canton du Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levées,

A VENDRE

A L'AMIABLE.

Cette propriété comprend : un château parfaitement distribué avec de nombreuses et vastes servitudes, jardins potagers et d'agrément; plusieurs fermes, maisons d'habitation et jardins.

La contenance totale est de 26 hectares dix ares environ.

Les baux sont renouvelables, et susceptibles d'augmentation pour la plupart.

Pour plus de détails, voir les placards affichés.

S'adresser pour visiter la propriété, à la ferme de Briacé, joignant le château, au sieur Halbert, qui occupe cette ferme; pour traiter et pour tous renseignements à Me LAUMONIER, notaire. (462)

Étude de Me LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 16 août 1863, à midi, en l'étude et par le ministère de Me LE BLAYE, notaire à Saumur, de MAISON, sise à Saumur, rue de la Visitation, n° 5, dépendant de la communauté des époux Rageneau-Guillemet.

Mise à prix . . . 1,000 *fr.*

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser audit notaire. (466)

Étude de Me LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON,

Rue du Temple, n° 10.

S'adresser audit notaire. (426)

ADJUDICATION

En la salle de la mairie de Bourgueil,

Le dimanche 23 août, à l'heure de midi,

DU DROIT DE CHASSE

Sur les landes communes,

D'une contenance d'environ 200 hectares, attenant à celles de Saint-Nicolas. (475)

BON BILLARD

A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

LACHAUME,

ARQUEBUSIER,

OUVRIER DE PARIS.

Rue Royale, n° 45,

Entre les deux ponts, à Saumur,

A l'honneur de prévenir MM. les amateurs que, venant de former un nouveau magasin d'armes, on trouvera chez lui un très-bel assortiment de fusils Lefaucheux et autres fusils, cartouches Lefaucheux et articles de chasse. En outre, il se charge de faire lui-même, et dans un bref délai, toutes les réparations aux armes de toutes sortes. (455)

DÉPOTS de la PHARMACIE MALLARD,

Rue d'Argenteuil, 35, Paris.

EAU DES JACOBINS DE ROUEN, reconnue souveraine contre l'oppression, l'asthme, les étourdissements, les congestions, l'apoplexie, la paralysie, etc. Le flacon, 3 fr.; la boîte, de 6, 16 fr.

POMMADE DU Bon DUPUYTREN, pour la beauté, l'entretien et la conservation de la chevelure. Résultat certain. Pots de 4 fr., 2 fr. 50 et 1 fr. 50, au bouquet, jasmin, rose, vanille, violette, etc.

Nlle EAU DE BOTOT-MOLLARD, incomparablement supérieure à tout ce qui existe pour les soins de la bouche, la beauté et la conservation des dents. Prix : Le litre, 7 fr. 50; 1/2 litre, 4 fr. 50; le 1/8e, 1 fr. 50.

On expédie contre remboursement. Dépôt chez les principaux pharmaciens et parfumeurs de chaque ville.

NOUVEAU DICTIONNAIRE

Complet

DES COMMUNES

De la France et des Colonies françaises,

Contenant la nomenclature de toutes les communes, leur division administrative, leur population d'après le dernier recensement, leurs principales sections, les bureaux de poste, leur distance de *Paris*, les stations de chemins de fer, les bureaux télégraphiques, l'industrie, le commerce, les productions du sol, etc., accompagné de la carte de France et des chemins de fer, par M. GINDRE DE MANCY.

Un volume grand in-8°, 12 francs. — Envoi franco.

GARNIER frères, rue des Saints-Pères, 6, à Paris.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Onze ares de pré, à la prairie de la Roche;

Quarante-six ares 75 centiares de pré, à la Baillie, commune de Chacé;

Soixante ares de pré, en deux morceaux, dans la prairie de la Motte, commune d'Artannes.

S'adresser, pour visiter les lieux et pour traiter, à M. MILLON-GUITARD, à Saumur. (479)

VICES DU SANG, CANCERS, ÉPILEPSIE,

maladies de la peau, dartres, ulcères, asthmes, catarrhes, rhumatismes, affections de la poitrine, du cœur, de l'estomac, du foie et des voies urinaires : diabète, goutte, maladies des femmes, cancers du sein et de l'utérus, polypes, tumeurs, etc.

ON NE PAIE les honoraires qu'après la guérison, telle est la garantie donnée par le docteur *Robbe*, médecin homœopathe, 49, rue d'Amsterdam, à Paris. (*Affranchir.*) (403)

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 11 AOUT. Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	BOURSE DU 12 AOUT. Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	67 40	» 20	» »	67 50	» 10	» »
4 1/2 pour cent 1852.	96 40	» 20	» »	96 50	» 10	» »
Obligations du Trésor.	445 »	» »	1 25	445 »	» »	» »
Banque de France.	3365 »	» »	» »	3365 »	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1250 »	» »	7 50	1247 50	» »	2 50
Crédit Foncier, nouveau.	» »	» »	» »	1210 »	» »	» »
Crédit Agricole	680 »	» »	» »	» »	» »	» »
Crédit Mobilier	1075 »	12 50	» »	1082 50	7 50	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	737 50	12 50	» »	735 »	» »	2 50
Orléans estampillé)	1015 »	» »	2 50	1020 »	5 »	» »
Orléans, nouveau	812 50	» »	2 50	811 25	» »	1 25
Nord (actions anciennes).	977 50	» »	7 50	985 »	7 50	» »
Est.	497 50	5 »	» »	497 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	1025 »	7 50	» »	1026 25	1 25	» »
Midi.	690 »	5 »	» »	700 »	10 »	» »
Ouest	523 75	» »	1 25	525 »	1 25	» »
Genève	488 75	5 »	» »	490 »	1 25	» »
Dauphiné	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Ardennes	462 50	» »	» »	462 50	» »	» »
Algériens	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Cie Parisienne du Gaz	1665 »	» »	» »	1665 »	» »	» »
Canal de Suez	517 50	2 50	» »	517 50	» »	» »
Transatlantiques.	527 50	» »	2 50	527 50	» »	» »
Autrichiens	430 »	2 50	» »	427 50	» »	2 50
Sud-Autrich.-Lombards.	548 75	» »	» »	547 50	» »	1 25
Victor-Emmanuel	406 25	» »	1 25	410 »	3 75	» »
Russes	417 50	» »	» »	417 50	» »	» »
Romains.	415 »	5 »	» »	412 50	» »	2 50
Crédit Mobilier Espagnol.	680 »	6 25	» »	678 75	» »	1 25
Saragosse	686 25	5 »	» »	685 »	» »	1 25
Portugais	510 »	2 50	» »	510 »	» »	» »
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	303 75	» »	» »	303 75	» »	» »
Orléans	302 50	» »	» »	302 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	296 25	» »	» »	297 50	» »	» »
Ouest	293 75	» »	» »	295 »	» »	» »
Midi.	297 50	» »	» »	298 75	» »	» »
Est.	295 »	» »	» »	292 50	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

P. Pfm Godet